



## Appel à candidatures

### Agents recenseurs (H/F)

**La ville de Châteauneuf-du-Faou recrute huit agents recenseurs pour la période du 20 janvier au 19 février 2022**

### MISSIONS

**L'agent recenseur se voit confier une liste de logements à recenser répartis sur l'ensemble de la commune par secteur préétabli.**

- Effectuer une tournée de reconnaissance (date à définir),
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet (1<sup>er</sup> dépôt uniquement dans les boîtes aux lettres),
- Suivre l'avancement de la collecte,
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires complétés dans les délais impartis,
- Relancer les habitants qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Restituer, en fin de collecte, l'ensemble des documents.

### COMPETENCES REQUISES

- Bonnes capacités relationnelles,
- Capacités d'initiatives (demande de renseignements chez les voisins, etc...),
- Disponible, dynamique et motivé,
- Sens de l'organisation, méthodique,
- Neutralité et discrétion,
- Disposer d'un moyen de locomotion,
- Disposer d'un téléphone portable,
- Connaissance de la commune souhaitable.

### HORAIRES

Disponibilité absolue : l'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser. Travail aux heures de repas, en soirée et le samedi.

### FORMATION DES AGENTS RECENSEURS

2 demi-journées de formations obligatoires entre le 3 janvier et le 19 janvier 2022 (dates exactes à définir).

### REMUNERATION

Selon la législation en vigueur

---

Adresser lettre de candidature et C.V., **avant le 30 novembre 2021**, à Monsieur le Maire :

- Par mail : [mairie@chateauneufdufaou.bzh](mailto:mairie@chateauneufdufaou.bzh)
- Par courrier postal : Mairie – 8, rue de la Mairie – 29520 Châteauneuf-du-Faou